



LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC

Novembre 2025 - N°111

Tél : 02.99.69.40.47

Courriel : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Informations diverses



Repas des aînés



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise son repas traditionnel pour nos aînés, nés avant 1951, à la salle multifonction, le dimanche 23 novembre 2025, à 12h00. Le repas sera animé par Henri Merveille. Toutes les personnes souhaitant s'associer au repas peuvent s'inscrire au prix de 33 €.

Inscription auprès de l'accueil de la Mairie
avant le 14 novembre.



Vente de sapins de Noël



Le Groupement des Parents d'Élèves de l'école « Les Jours Heureux » vous propose la vente de sapins de Noël. La distribution aura lieu le vendredi 05 décembre de 16h30 à 19h30 sur le parking de la garderie. Réservation des sapins à l'accueil de la Mairie, **avant le vendredi 21 novembre.**

Commémoration du 11 novembre 1918

M. le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à prendre part à la commémoration du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

le mardi 11 novembre 2025

à 10h45, place de la Mairie,

pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts suivi par les dépôts de gerbes de fleurs.

Bal de la Saint-Sylvestre

L'association « DANSER ENCORE » vous propose un bal de la Saint-Sylvestre, à la salle multifonction, le **mercredi 31 décembre 2025** à 21h00. Réservation au 06.06.69.14.74.

Club-lecture spécial « rentrée littéraire »

A partir du **28 octobre**, vous avez 3 mois pour lire les romans que vous souhaitez parmi la sélection présentée à la bibliothèque. Inscription au 02.99.69.41.52.

Collecte nationale de la Banque Alimentaire

Cette année, elle se déroulera les **28, 29 et 30 novembre** dans plus de 8 000 points de collecte (supermarchés, commerces...).

Calendrier

❖ Novembre

- Dimanche 02 : **Randonnée** – Sentier du Gripail (Vignoc)
- Samedi 08 : **Soirée Tartiflette** organisée par le Groupement des parents d'élèves – salle multifonction
- Mardi 11 : **Commémoration du 11 novembre 1918**, à 10h45, place de la Mairie
- Dimanche 23 : **Repas du CCAS pour nos aînés**, à 12h00 salle multifonction

❖ Décembre

- Vendredi 05 : **Distribution des sapins de Noël** - parking de la garderie municipale de 16h30 à 19h30
- Dimanche 07 : **Randonnée** – Les boucles de Mordreuc (La Vicomté-sur-Rance)
- Samedi 13 : **Distribution des colis de Noël** à nos aînés (après-midi)
- Dimanche 14 : **Concert de Noël** à 16h00 à l'église de Pleugueneuc
- Mercredi 17 : **Spectacle de Noël « Section Gamma » de la compagnie Marmousse**, à 15h30, ouvert à tous - salle multifonction
- Mercredi 31 : **Bal de la Saint-Sylvestre**, salle multifonction

Un livre sur l'histoire de Pleugueneuc

En cette fin d'année, une monographie consacrée à Pleugueneuc va bientôt paraître. Elle a été écrite par Christian JOUQUAND, une personnalité bien connue de Pleugueneuc. Cet ouvrage très bien documenté retrace l'histoire de notre commune.

Des rencontres dédiées à la mairie et à la bibliothèque vont être organisées avant les fêtes de fin d'année.

SOIRÉE Tartiflette
animée par SONOSOL

Samedi 08 novembre
des 19h, salle multifonction de Pleugueneuc

ADULTE
Kiri
Tartiflette avec ou sans lardons
Tarte aux pommes, café
choisissons votre réponse à emporter
à emporter / sur place
11€ / 15€

ENFANT
Boisson sucrée
Tartiflette avec ou sans lardons ou nuggets - haricots verts
Glace
à emporter / sur place
6€ / 8€

Réservation et règlement avant le 17/10/25 par tel ou 06 25 17 03 05, à la mairie ou à l'église de votre commune. Souverain au profit des enfants de l'association SONOSOL, organisée par le PPE

Concert de Noël
Par la Symphonie d'Eole

Dimanche 14 décembre
16H

Entrée Libre

Eglise de Pleugueneuc
Contact: lasymphoniedeole@gmail.com

Séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2025

Absents excusés : BLAISE Estelle, CROQUISON Sébastien, HURALT Emeric, MASSART Manuele, RADOUX Céline et de LONGERIL Olivier.

MARCHÉS INFÉRIEURS À 10 000 € HT :

- Les poteaux du préau de la cour des primaires ont été repeints par l'entreprise FERRON peinture pour un montant de 1 971.00 € HT.
- Une main-courante a été posée le long de l'escalier derrière la salle du Conseil par l'entreprise LUCAS Menuiserie pour un montant de 1 827.32 € HT.
- L'arase du clarificateur de la station d'épuration (bande roulante ayant creusé le génie civil) a été reprofilée par la SAUR pour un montant de 5 585.00 € HT.
- La remise en conformité des baskets charpente avec remplacement des cadres support panneaux de la salle des sports par l'entreprise SPORT POSE a été effectuée pour le montant de 5 580.00 € HT.

TARIFS DE LA CANTINE MUNICIPALE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

M. le Maire propose de maintenir les tarifs des repas de la restauration municipale. En effet, malgré une inflation prégnante, le compte administratif 2024 démontre que le chapitre des denrées alimentaires a été maîtrisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe le prix du repas à la cantine municipale, pour la rentrée scolaire 2024/2025 à :

- 3,50 € - tarif enfant
- 4,75 € - tarif adulte
- Accompagnement enfant en PAI - panier repas : 1.50 €

TARIFS MUNICIPAUX – GARDERIE MUNICIPALE - ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

M. le Maire propose de maintenir les tarifs déjà pratiqués. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient les tarifs en vigueur.

TARIFS MUNICIPAUX – ÉTUDE SURVEILLÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Pour rappel, l'étude a lieu les lundis et jeudis de 16h40 à 17h40 et est réservée aux enfants scolarisés en classe de CE1 au CM2. Elle est placée sous la responsabilité de deux agents communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité renouvelle l'heure d'étude surveillée à 2 €.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES BLOCS DE SECOURS DU GROUPE SCOLAIRE

Les travaux de mise aux normes concernant l'électricité et de l'éclairage de sécurité du groupe scolaire doivent être engagés. Ils font suite au diagnostic DEKRA du 25 juillet 2023 (bureau d'étude) afin de lever les réserves des différents programmes des travaux scolaires réalisés ces dernières années.

Pour la partie **éclairage de sécurité**, la quasi-totalité des blocs de secours doit être remplacée en leds (59 à changer, 6 à créer). Des blocs d'ambiance complémentaires sont à prévoir tout comme une télécommande d'éclairage de sécurité.

Pour la partie **électricité**, il s'agit d'ajouter des protections diverses pour répondre aux normes spécifiques d'un établissement recevant des enfants.

L'entreprise BERNARD électricité, en charge des travaux du 1^{er} étage de l'école, propose de réaliser cette mise aux normes pour un montant de 11 022.83 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de l'entreprise BERNARD.

TERRAIN DE GLISSE UNIVERSELLE - AVENANT LOT UNIQUE SUITE AUX DEGRADATIONS VOLONTAIRES ET AMENAGEMENT D'UNE ALLEE COMPLÉMENTAIRE

Début juillet, des dégradations volontaires par un engin motorisé ont été constatées et ce, tout juste avant la réception de l'ouvrage. Ces dernières engendrent des reprises sur le parcours des enrobés. Par ailleurs, une allée complémentaire a été créée du côté du parking de la salle multifonction pour un meilleur accès au pumptrack.

Ces demandes entraînent une incidence financière s'élevant à 4 098.25 € HT soit + 2.93 % du montant initial portant ainsi le montant du marché à 143 746.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce nouveau marché de travaux.

BUDGET ASSAINISSEMENT - RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES DE LA RUE DU BOURG ET RENOUELEMENT PARTIEL DES CANALISATIONS PLACE DE L'ÉGLISE

M. le Maire fait part à l'Assemblée de la rencontre début juillet qui s'est tenue avec M. DUVEAU, interlocuteur de la SAUR, au sujet des dysfonctionnements constatés sur la réseau collectif de notre assainissement.

Il en ressort deux points faibles, à savoir :

- Rue du bourg : pose de manchettes (réhabilitation interne partielle, manchettes adaptées pour des réparations ponctionnelles de canalisations présentant des perforations ou des fuites). Proposition de la SAUR pour un montant de 9 150.00 € HT.
- Renouveaulement partiel des canalisations d'eaux usées, le long de la place de l'église, en face de l'épicerie : renouvellement des collecteurs d'assainissement, remplacement de 3 tampons en fonte, essais pénétromètre, ITV et étanchéité, renouvellement de branchement en PVC y compris boîte de branchement. Proposition de la SAUR pour un montant de 49 650.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les propositions de la SAUR.

PROROGATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UFCV

M. le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de proroger la convention susnommée pour une année. La prochaine équipe municipale lancera une consultation et fera peut-être évoluer les modalités de fonctionnement du centre de loisirs (réécriture du cahier des charges). L'UFCV propose de reconduire la prestation pour un montant annuel de 51 712 €. Cette dernière est validée par le Conseil Municipal.

REEMPLACEMENT DE LA CLÔTURE DE L'ÉCOLE LES JOURS HEUREUX

M. le Maire informe le Conseil municipal que l'esquisse des travaux de remplacement de la clôture de l'école a été acceptée par les Bâtiments de France en juin dernier. Le maître d'oeuvre en charge du dossier indique que l'estimation de ces travaux s'élève à 59 242.19 € HT (lot n°01 – Serrurie). Il conviendra d'ajouter la mise en place du contrôle d'accès au niveau du portillon côté primaire. M. le Maire propose de lancer la consultation dès que possible et de solliciter un financement DETR. Cette démarche est validée par le Conseil Municipal.

INFORMATIONS DIVERSES	
CONTRÔLE D'ACCÈS DANS LES DÉCHÈTERIES	MOUTONS ÉLECTRIQUES
À partir du lundi 03 novembre , la carte deviendra indispensable pour accéder aux déchèteries du SMICTOM Valcobreizh. Une période d'accompagnement des usagers sur les différents sites sera effective jusqu'à la fin de l'année 2025. Les personnes n'ayant pas reçu leur carte sont invitées à contacter le SMICTOM Valcobreizh par téléphone au 02.99.68.03.15, à remplir le formulaire en ligne sur le site internet ou à se rendre à l'accueil du SMICTOM Valcobreizh à Tinténiac.	Les animateurs numériques de l'association vous accueillent, au bar « L'Imprévu » pour vos questions ou vos besoins de soutien dans l'usage des outils numériques. Il y a deux permanences , de 10h00 à 12h00 : le lundi 24 novembre et le lundi 15 décembre. L'adhésion à l'association est de 10 € par an et pour les ateliers, la participation est libre. Une prise de rendez-vous est préférable. Contact : 07.66.09.90.30 contact@lme.bzh

CINE-DEBAT "LEURS CHAMPS DU CŒUR"	APPEL À AUTEURS ZOOM 2026
Mercredi 12 novembre à 20h Cinéma Le Chateaubriand à Combours Et si on repensait ensemble notre manière de produire et de consommer ? Le documentaire "Leurs Champs du Cœur" de Mickaël Denis-Shi nous emmène à la rencontre de 15 agricultrices et agriculteurs passionnés, qui racontent avec sincérité les défis, les joies et les solutions pour une agriculture plus juste et durable. La projection sera suivie d'un échange ouvert avec le réalisateur, des élus, des enseignants agricoles et de futurs agriculteurs et agricultrices ! Dans le cadre du Festival « Alimenterre », un moment fort pour imaginer, ensemble, l'alimentation de demain en Bretagne romantique. On vous attend nombreux ! Entrée libre, ouvert à toutes et tous !	Vous êtes auteur, illustrateur, conteur, éditeur de livres (romans, BD, mangas...), et vous vivez en Bretagne romantique ? Cela tombe bien : le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes construit une programmation d'ateliers et d'animations autour du livre et des auteurs locaux qui se tiendra de février à avril 2026. Pour en faire partie, n'hésitez pas à vous faire connaître et proposer vos animations aux bibliothécaires du réseau. Envoyez une brève présentation de vous et votre/vos propositions (contenu de l'animation, durée, tarif, et besoins spécifiques) à bibliotheques@bretagneromantique.fr, d'ici le 31 octobre 2025.
DISTRIBUTION HEBDOMADAIRE DE KITS D'ÉCONOMIE D'EAU	CHIENS ERRANTS
Déjà plus de 700 kits distribués, les permanences continuent ! La Communauté de communes Bretagne romantique organise désormais une distribution chaque mardi après-midi (de 14h00 à 17h00) pour permettre à tous les abonnés du service de l'eau de récupérer gratuitement leur kit hydro-économe. À l'intérieur du kit : aérateurs pour robinets, régulateur de débit pour la douche, joints d'installation et une fiche pédagogique en papier ensemencé à planter. Espace Services Bretagne Romantique 6 avenue Duguesclin, Tinténiac 1 kit par abonné, sur présentation d'une facture d'eau de moins d'un an. Gratuit – Sans inscription Nos équipes vous expliqueront comment utiliser le matériel ! Toutes les infos : bretagneromantique.fr/distribution-de-kits-deconomie-deau/	Ces derniers temps, plusieurs chiens errants ont été signalés à la mairie. Pour rappel, l'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques et indique que le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé. Par ailleurs, si le propriétaire n'est pas rapidement retrouvé, la loi impose la mise en fourrière de l'animal. Un rappel lié aux animaux de compagnie : merci aux possesseurs de chiens de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.
SERVICES À LA MAIRIE	LISTE ÉLECTORALE
- L'Espace France Services est présent, un lundi par mois de 14h15 à 17h00. Pour contacter le service et prendre un rendez-vous : 02.23.16.45.45. - Un conciliateur de justice tient une permanence pour vous accompagner gratuitement dans la résolution de vos conflits à l'amiable et sans procès. Vous pouvez prendre rendez-vous pour le 1^{er} lundi de chaque mois (9h00-12h00) auprès de la mairie au 02.99.69.40.47.	Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à s'inscrire sur la liste électorale, en venant à la mairie, munis d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile. Ils peuvent aussi s'inscrire directement sur le site service-public.fr avec les mêmes documents. Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement mais il est préférable de venir le vérifier auprès du secrétariat. Les dates des prochaines élections municipales : les dimanches 15 et 22 mars 2026. Tu as 16 ans et plus ? Fais-toi recenser dans ta mairie, c'est obligatoire ! C'est indispensable pour passer ton permis de conduire, des examens et des concours. Afin de te faire recenser, présente-toi à la mairie, avec ta carte d'identité et ton livret de famille. Tu seras ensuite convoqué(e) pour réaliser ta journée défense et citoyenne (JDC).
	RECENSEMENT